

PISCINE DES SENARTS

1, RUE DE ROCHOPT

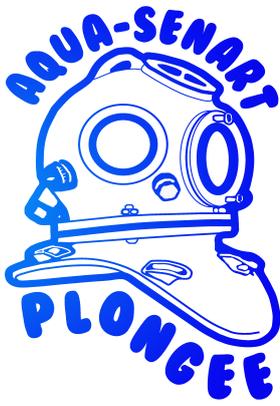
91800 BOUSSY SAINT ANTOINE

www.aquasenartplongee.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

ADULTE

- Le dossier complet est à remettre au plus tard le jeudi 28 septembre 2023**
- . en main propre à : Frédéric B. (☎ 06 19 96 28 87)**
 - . ou par courrier à : Frédéric BEAUJOIN 6 VILLA CHAMPAGNE - 91860 EPINAY SOUS SENART**



SAISON 2023 ~ 2024 PRESENTATION DU CLUB

QUI SOMMES NOUS ?

L'Aqua~Sénart Plongée est une association créée il y a 45 ans, le 2 octobre 1978 et dont l'activité principale est l'enseignement de la plongée sous-marine en scaphandre. Cette association est régie par la loi de 1901.

• Structure

Nous sommes constitués :

- d'un Comité Directeur (6 personnes), qui a en charge toute la gestion administrative du club.
Il est composé : Président, Adjoint du Président, Trésorier, Secrétaires, Directeur technique.
- de 5 Commissions :
 - ✓ Commission Matériel
 - ✓ Commission Animation & Communication
 - ✓ Commission Jeunes
 - ✓ Commission Handisub
 - ✓ Commission Environnement et Biologie Sous-Marine
- d'un Collège des Encadrants, qui a en charge l'enseignement et l'organisation de la pratique de la plongée sous-marine, il assure également les garanties techniques et de sécurité.

L'équipe de formateur du club est constituée :

- ✓ 6 Moniteurs Fédéraux 1^{ER} degré,
- ✓ 10 Encadrants niveau E2,
- ✓ 5 Encadrants niveau E1.,
- ✓ 4 Moniteurs Fédéraux Environnement et Biologie Sous-Marine

Ils dispensent un enseignement par groupe de niveau :

- ✓ Physique
- ✓ Technique
- ✓ Théorique

QUE FAISONS NOUS ?

Nous sommes une **Ecole de Plongée** et à ce titre nous diffusons un enseignement réparti tout au long de la saison : de septembre à juin (hors congés scolaires).

- Nous bénéficions de trois entraînements par semaine :

Les mardis et jeudis de 20H15 à 22H00 (Fosse tous les jeudis en fonction des Groupes)

Le dimanche (optionnel) de 08H25 à 10H00

Nous bénéficions également d'une Convention Club avec la Fosse de Villeneuve la Garenne (-) 20 m. pour les prépas Niveau 2 et plus.

Ces entraînements nous permettent de former et de délivrer un certain nombre de diplômes dans le cadre du cursus de formation défini par la F.F.E.S.S.M., notamment :

- ⇒ **Niveau 1** : permet de plonger dans la zone des 20 m accompagné au minimum par un guide de palanquée.
- ⇒ **Niveau 2** : début de l'autonomie, permet de plonger entre niveaux 2 dans la zone des 20m et dans la zone des 40 m accompagné au minimum d'un guide de palanquée.
- ⇒ **Niveau 3 et +** : autonome jusque dans les limites autorisées : 60 m.

Nous préparons également, via le Comité Départemental de la FFESSM, à des diplômes d'encadrement :

- ⇒ **Initiateur** : permet d'encadrer en piscine d'une profondeur inférieure à 6 m.
- ⇒ **Niveau 4** : guide de palanquée en milieu naturel, il permet également de préparer le monitorat.
- ⇒ **Formations spécifiques relatives aux différentes commissions de la FFESSM**



Commission Environnement & Biologie sous Marine :

Découverte du milieu marin, de la faune et de la flore.

Les objectifs de cette commission sont de faire découvrir une façon de plonger basée sur le respect et l'apprentissage du milieu marin. Des cours, avec projection de films et de photos, sont délivrés par des Formateurs Fédéraux. A la fin de la saison les stagiaires ont la possibilité de mettre en pratique ce qui leur a été enseigné au cours de l'année, par un stage en milieu naturel et peuvent ainsi obtenir le diplôme de Plongeur Bio 1.



- Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas "continuer leurs études", nous proposons d'autres activités :

Maintien de la condition physique : pour plonger il faut être en forme. Un minimum de condition physique est donc nécessaire, ainsi que le maintien des techniques acquises et sans oublier les connaissances théoriques.



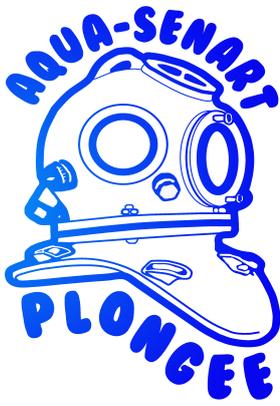
- Mais toutes ses activités n'auraient pas beaucoup d'intérêt si nous ne les mettions pas en application par des sorties que nous essayons de proposer à des prix attractifs :

⇒ **Sorties Carrières :**

- Beaumont sur Oise, la Roche en Brénil, Bécons les Granits à côté d'Angers, La Graule près de Châteauroux, Roussay près de Cholet.

⇒ **Sorties Mers :**

- Fréjus, Niolon, Galéria en Corse.
- A l'étranger, Colera en Espagne, la Mer Rouge, le Mexique (Playa del Carmen_Cozumel)



SAISON 2023 ~ 2024

FONCTIONNEMENT DU CLUB

L'âge minimum pour adhérer à la Commission Adulte est de 16 ans.

En dessous de 16 ans, possibilité de s'inscrire à notre Commission Jeune, dont les entraînements ont lieu le samedi matin de 9h30 à 11h00.

Les créneaux horaires sont :

- . **Mardi** : de 20h30 à 22h00 - Rendez-vous à **20h15** dans le hall de la Piscine des Sénarts
- . **Jeudi** : de 20h30 à 22h00 - Rendez-vous à **20h15**
- . **Dimanche** : de 8h30 à 10h00 - Rendez-vous à **8h25**

Les entraînements aux fosses (-12m.) ont lieu une fois par semaine le jeudi à la Piscine des Sénarts de Boussy Saint Antoine.

A Villeneuve la Garenne (- 20m.) :

Le dimanche en fonction des participants (base 3 personnes, 1 moniteur pour 2 élèves).

Le prix de location des Fosses est pris en charge par le Club.

Un tableau d'inscription est affiché au local. Les plongeurs s'inscrivent selon les indications de leurs encadrants et des places disponibles.

Le matériel :

Une partie du matériel nécessaire à l'activité est prêtée aux adhérents mais il est conseillé de s'équiper progressivement afin de disposer de ses affaires personnelles. A cet effet, le club tient à la disposition des adhérents des bons d'achats VIEUX CAMPEUR permettant de bénéficier d'une réduction dans tous les magasins parisiens.

Le Bureau :

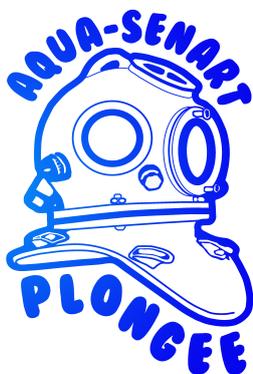
Toutes les informations relatives à la vie et au fonctionnement du club sont affichées au Bureau. Il est donc nécessaire que chaque adhérent prenne le temps de s'y rendre à la fin de l'entraînement. Les débriefings des séances y ont également lieu.

D'autre part, des boissons sont à la disposition de chacun, au prix de 1,00 €uro.

Site Web - www.aquasenartplongee.fr

Relate les activités passées et informe des activités à venir.

Le planning des séances est également affiché sur le site.



SAISON 2023 ~ 2024 INSCRIPTION

Démarrage de la saison mardi 19/09/2023

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST A RENDRE AU PLUS TARD LE JEUDI 28/09/2023 et doit comprendre :

- ★ **La fiche d'inscription** ci-après lisiblement remplie,
- ★ **Le règlement** qui pourra être effectué en trois chèques qui seront encaissés le 31/10, le 30/11 et le 31/12/2023.
- ★ **Le certificat médical Adulte : obligatoirement l'exemplaire fédéral** joint et datant de moins de trois mois
- **Original à présenter et à conserver (disponible aussi sur le site de la FFESSM)**
- **Photocopie de l'original à remettre au club**

Il devra être complété et signé par :

. un **médecin généraliste** pour la préparation et le passage du brevet de plongeur Niveau 1, 2 ou 3 ainsi que pour l'ensemble des qualifications et pour la pratique de la plongée en exploration et des sports subaquatiques en loisir hors compétition,

MAIS par

. un **médecin fédéral, médecin du sport ou par un médecin hyperbare** en cas de passage de l'Initiateur, Guide de Palanquée, Moniteur Fédéral 1^{er} ou 2^{ème} degré.

Les adresses des médecins spécialisés sont disponibles sur demande auprès de Frédéric.

Ne pas oublier de faire préciser le niveau de formation visée, pour les débutants indiquer « N1 ».

★ **Pour les mineurs :** Une autorisation parentale (formulaire joint)

Tarifs Saison 2023-2024	1ère Adhésion (+ 16 ans)			Renouvellement (+16 ans)			1ère Adhésion (- 16 ans au 31/12)			Renouvellement (- 16 ans au 31/12)		
Cotisation Club (★)	269,20			199,20			269,20			199,20		
Licence (Age au 31/12)	45,80			45,80			28,70			28,70		
Assurance Complémentaire (★) <small>Au choix de l'adhérent et facultative sauf pour Licence Compétition (ex. : NAP, descente rivière). Il existe d'autres contrats que vous pouvez consulter sur : www.cabinet-lafont.com</small>	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
	22,00	27,00	45,50	22,00	27,00	45,50	22,00	27,00	45,50	22,00	27,00	45,50
Total :	337	342	360	267	272	290	320	325	343	250	255	273
Le montant de l'adhésion est arrondi à l'Euro. Le règlement pourra être effectué en trois chèques encaissés le :	↓ ↓ ↓			↓ ↓ ↓			↓ ↓ ↓			↓ ↓ ↓		
Le 31 octobre	112	114	120	89	90	96	106	108	114	83	84	91
Le 30 novembre	112	114	120	89	90	96	106	108	114	83	84	91
Le 31 décembre	113	114	120	89	92	98	108	109	115	84	87	91
MONTANT DE L'ADHESION	337	342	360	267	272	290	320	325	343	250	255	273

(★) Les habitants de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres bénéficient d'une réduction de 19,00 €uros cette saison, somme à déduire de votre premier chèque.

(*) Un tableau précisant les différents types de contrats d'assurances et les garanties couvertes est affiché dans le Bureau afin de vous permettre d'effectuer votre choix.

Fiche d'Inscription Saison 2023 ~ 2024

ETAT CIVIL	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Né(e) le :	A :
Département ou Pays :	
<input type="checkbox"/> Portable :	<input type="checkbox"/> @mail :
Profession / Études :	Autres activités :
Pour les mineurs : <input type="checkbox"/> Père :	<input type="checkbox"/> Mère :
<input type="checkbox"/> @mail parents :	

PRATIQUE DE LA PLONGEE		
Situation à l'inscription : Débutant => <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si NON => Niveau de plongée :	Depuis le :	N° licence :
Autre(s) qualification(s) plongeur :		
Nombre de plongées à ce jour :	Date de la dernière plongée :	
Projet pour la saison 2023 ~ 2024		
- Débutant :	Préparation Niveau 1	
- Plongeur Niveau 1 :	Préparation Niveau 2 => <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <small>Un minimum de 4 plongées est demandé pour s'inscrire dans le Groupe Prépa N2. Le passage du N2 est accessible à partir de 16 ans. Nous recommandons un minimum de 8 plongées supplémentaires pour pouvoir se présenter à l'examen organisé par le club, la décision finale étant soumise au Collège des encadrants</small>	
- Plongeur Niveau 2 et plus :	- Préparation au RIFAP => <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
- Préparation au Niveau 3	=> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <small>Un minimum de 20 plongées dans la zone des 40m et 10 plongées en autonomies sont conseillées pour le passage N3.</small>	
- Formation Nitrox	=> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> de base ou <input type="checkbox"/> confirmé <small>Être minimum Niveau 1 et avoir 10 plongées dans la zone des 20m.</small>	
- Formation Bio1	=> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
- Initiateur (N2 minimum)	=> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <small>Un minimum de 10 plongées en autonomie au jour de l'examen sont obligatoires.</small>	
- Autres Formations souhaitées : _____		

Allergies Allergie à l'aspirine => <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Autres allergies : _____	Personne à prévenir en cas d'accident Nom : _____ <input type="checkbox"/> Portable : / / / /
--	--

- Déclare adhérer à l'Aqua-Sénart Plongée et avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association.
- Autorisons gracieusement les dirigeants de l'Aqua-Sénart Plongée à réaliser des prises de vues photographiques, des vidéos ou des captations numériques. J'autorise l'Aqua-Sénart Plongée à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif, sans limitation de durée. Je garantis ne pas être lié un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.
- En cas d'incident majeur obligeant la fermeture de la piscine, la cotisation reste définitivement acquise au club.
- Pour les encadrants quel que soit la commission et/ou juges et arbitres, lors de la prise de licence, votre Honorabilité sera vérifiée par les services de l'état. Les encadrants ne souhaitant pas se soumettre à cette obligation ne pourront plus encadrer.
- Souscrit à l'assurance individuelle : _____ préciser la catégorie choisie selon détail en annexe. **Inscrire NON en cas de refus.**
- Pour un montant de l'adhésion (*) de _____ Euros (à compléter)
(*) Les habitants de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres bénéficient d'une réduction de 19,00 Euros, somme à déduire de votre premier chèque.

Fait à _____ le _____

Signature (Parents pour les mineurs) :



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné : _____

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur

Détenteur de l'autorité parentale sur le jeune mineur nommé ci-dessous :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Demeurant : _____

- Autorisons par la présente notre enfant à pratiquer les sports et activités sous-marines organisés par l'Association Aqua-Sénart Plongée.
- Avons bien noté que notre enfant est sous la responsabilité de l'Aqua-Sénart Plongée à partir du moment où il est pris en charge physiquement par son moniteur et ce dans les horaires prévus de l'activité.
- **Mineurs de la Commission Adulte uniquement** : Dans le cadre de sa formation, autorisons notre enfant à participer aux Fosses de Villeneuve la Garenne (Prof. 20m) organisées par l'Aqua-Sénart Plongée.
- Autorisons les dirigeants de l'Association Aqua-Sénart Plongée à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant (hospitalisation, opération chirurgicale, etc.) en notre nom et place.
- Autorisons gracieusement les dirigeants de l'Aqua-Sénart Plongée à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques de notre enfant. Autorisons l'Aqua-Sénart Plongée à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif, sans limitation de durée. Garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.
- Nous nous engageons à faire jouer notre assurance responsabilité civile et dégageons formellement l'Association Aqua-Sénart Plongée pour tout fait ou dommage causé par notre enfant.

Fait à _____ le _____
(en un exemplaire)

Signature du responsable légal.

PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

Nom Prénom	Adresse	Téléphone	Adresse Mail